

Edition 2022

LE GUIDE ENFANCE JEUNESSE



Sommaire

3 mois → **3 ans**

La halte garderie «Les P'tits loups»

page 4

3 → **10 ans**

Accueil de Loisirs «Ani'mômes»

page 6

11 → **14 ans**

Accueil de Loisirs Ado - Local Jeunes

page 8

7 → **15 ans**

Les CAPs de l'été

page 10

Modalités d'inscription et de paiement

page 12

14 → **17 ans**

L'Accueil de Jeunes «A2J»

page 18

3 → **16 ans**

Programme de Réussite Éducative «PRE»

page 20

11 → **25 ans**

Groupe de traitement des situations complexes

«Les invisibles»

page 21

Toute la famille

La coordination parentalité

page 22

16 → **25 ans**

La médiation des espaces publics

page 23

15 → **25 ans**

Le Fond d'Initiatives Jeunes «FIJ»

page 24

Chère Cantilienne, cher Cantilien

Pour mon équipe municipale, la jeunesse reste l'une de nos principales priorités. Grandir à Canteleu, c'est offrir à nos citoyens de demain, des structures d'accueil adaptées et dynamiques telles que la Halte-garderie «les p'tits loups» pour les bouts d'choux, l'Accueil de Loisirs «Ani'Mômes» pour les plus grands et l'Accueil de Jeunes, «A2J», pour les adolescents.

Vous saurez tout sur le Programme de Réussite Educative afin de mieux comprendre l'enfant et développer harmonieusement son esprit ; mais aussi tout sur la coordination parentalité ou encore la médiation des espaces publics pour accompagner la jeunesse cantilienne, entre autre.

Le Service Jeunesse propose également un panel d'animations tout au long de l'année dont la découverte de la culture sous toutes ses formes ainsi que des séjours de vacances appropriés à chaque tranche d'âge.

Afin que vos enfants puissent créer du lien, passer des instants agréables, se forger des souvenirs inoubliables, rire, chanter, créer ou encore se dépenser, ce guide jeunesse est la réponse à toutes les questions que vous vous posez et tout ceci, dans une seule et même optique : le bien-être de votre enfant !

Très chaleureusement,
Amélie Bonlangier

Maire

3 MOIS 3 ANS

LA HALTE-GARDERIE LES P'TITS LOUPS



La Halte-Garderie «Les P'tits loups» est un lieu de référence avec ses locaux adaptés à l'accueil des tout-petits et des adultes chargés de leur garde. Lieu de socialisation, de découverte et d'écoute, les enfants y jouent en groupe, rencontrent des petits camarades du même âge tandis que les parents peuvent y découvrir de nouvelles activités à partager avec leur enfant.

La structure accueille les enfants âgés de 3 mois à 3 ans (non scolarisés) en journée complète (à partir de 18 mois), ou à la demi-journée.

Le dossier de demande de préinscription est à retirer au Guichet Famille de l'Hôtel de Ville, ou directement à la Halte-Garderie "Les P'tits Loups" durant les heures d'ouverture.

FONCTIONNEMENT

Des séances d'adaptation sont mises en place préalablement avant l'ouverture des réservations par les familles aux dates souhaitées.

À compter du 29 août 2022 : Nouveau !

Ouverte 5 jours par semaine du lundi au vendredi, de 7h30 à 18h00.

- La Halte-Garderie est fermée en août et durant les vacances de fin d'année.
- La structure dispose de 20 places sur inscription.
- L'encadrement est assuré par des professionnels (éducateurs de jeunes enfants, auxiliaires de puériculture).
- Elle propose des animations pour les tout-petits et des ateliers d'éveil.
- Le tarif de la famille est calculé selon le barème de la Caisse d'Allocations Familiales et en fonction des ressources (facturation à l'heure de présence réelle de l'enfant).

Adresse

4, allée Pablo Picasso, Espace du Loup

Contact

02 35 36 38 75

famille@ville-canteleu.fr

3 10 ANS

ACCUEIL DE LOISIRS



Les mercredis et pendant les vacances scolaires, les 3 ans (ou deux ans et demi s'ils sont scolarisés) à 5 ans et demi, sont accueillis dans un climat convivial et respectant leur rythme biologique. L'équipe d'animateurs cherche à favoriser leur socialisation et leur autonomie, par la découverte de diverses activités manuelles, ludiques, sportives tout en suscitant leur curiosité. Ainsi les enfants apprennent à devenir tous les jours un peu plus grands !

Les 5 ans et demi à 10 ans, expérimentent, quant à eux, de nombreuses activités faisant appel à leur créativité naturelle. C'est l'endroit idéal pour s'amuser et apprendre en se divertissant agréablement entre copains. Ani mômes a pour vocation d'épanouir les enfants durant leurs temps libres, tout en découvrant de nouvelles pratiques éducatives et récréatives, mais aussi sportives et culturelles !

FONCTIONNEMENT

Attention ! Nouveaux horaires à compter du lundi 11 juillet 2022

PERIODES D'OUVERTURES		Mercredi	Vacances scolaires
MODE D'ACCUEIL	À la journée	✓	✓
	Matinée	✓	✓
	Matinée + repas	✓	✓
	Repas + après-midi	✓	✓
	Après-midi	✓	✓
LES ENVOLS (Accueil et départ échelonnés)	Matin	7h30 - 9h30	
	Midi	11h30 - 12h	
	Après-midi	13h30 - 14h	
	Soir	17h - 18h	

Adresse

Accueil de Loisirs  Anisômes, Ancienne route de Duclair

Contact

02 32 83 40 19

famille@ville-canteleu.fr

11 → 14 ANS

ACCUEIL DE LOISIRS ADO



Pendant les vacances scolaires, il accueille les Ados âgés de 11 à 14 ans. L'équipe d'animation se donne pour objectif de les accompagner sur le chemin de l'adolescence et de l'apprentissage du savoir-vivre ensemble. C'est le lieu idéal pour s'ouvrir sur soi, mais aussi sur le monde, au fil des vacances. Ainsi, chacun trouve toute sa place entre activités sportives, créatives et de détente !

FOCTIONNEMENT

Attention ! Nouveaux horaires à compter du lundi 11 juillet 2022

PERIODES D'OUVERTURES		Vacances scolaires
MODE D'ACCUEIL	À la journée	✓
	Matinée	✓
	Matinée + repas	✓
	Repas + après-midi	✓
	Après-midi	✓
LES ENVOLS (Accueil et départ échelonnés)	Matin	7h30 - 9h30
	Midi	11h30 - 12h
	Après-midi	13h30 - 14h
	Soir	17h - 18h

Adresse



Plaine des bas jardins, 34 rue Alexandre Dumas.

Contact

02 32 83 40 19

Ouverture des inscriptions le 4 mai 2022

7 15 ANS

LES CAPS DE L'ÉTÉ

La Ville propose des séjours de vacances de 5 jours 4 nuits, les « CAPS » dans des structures agréées par le Ministère de l'Éducation Nationale de la Jeunesse et des Sports. Les CAPS proposent des formules « tout compris », en pension complète, en logement de qualité, avec des activités sportives et de découvertes, permettant de proposer aux 7/15 ans des conditions de séjour idéal.

Chaque séjour repose sur un thème dominant adapté à la tranche d'âge. L'objectif est de leur permettre de changer, pour quelques jours, d'environnement, afin de découvrir de nouvelles pratiques sportives et/ou culturelles.

Cela passe par l'apprentissage de la vie en collectivité, d'aller un peu plus loin dans le savoir vivre ensemble. Et finalement de grandir un peu plus pendant le temps des vacances, de s'amuser, de prendre du bon temps.

Pour les inscrits : une réunion de préparation des différents séjours de vacances aura lieu le vendredi 1er juillet 2022 à 18h00, à l'Accueil de Loisirs Ani'Mômes, Ancienne route de Duclair, permettant aux équipes de répondre à toutes les interrogations des familles.

Contact

02 32 83 40 19
famille@ville-canteleu.fr

CAP AVENTURES FERMIERES **7-8 ans**

Du 18 au 22 juillet 2022 & du 01 au 05 août 2022

Mini ferme, atelier du blé au pain, atelier de la vache au beurre, atelier du mouton à la pelote de laine, les petits fermiers et soirée normande.

📍 2, route des Vallons, 76780 Argueil.

CAP EXPERIENCE BioTECH' **9-10 ans**

Du 25 au 29 juillet 2022 & du 08 au 12 août 2022

Création d'un circuit électrique, la matière qui nous entoure, la chimie des couleurs, la poussée d'Archimède, Atelier biologique et prélèvement dans la nature, Grand jeu des sciences, soirée normande

📍 2, route des Vallons, 76780 Argueil.

CAP EXTREM'SPORT **11-14 ans**

Du 11 au 15 juillet 2022 & du 15 au 19 août 2022

1 séance Rappel Escalade, 1 descente en tyrolienne, course d'orientation Raid, 1 descente Kayak Raid, 1 randonnée VTT, 1 descente de rivière en kayak*, 1 séance tir.

📍 Centre de Pleine Nature Lionel Terray, 14570 Clécy

SOUS RÉSERVE DE CONDITIONS SANITAIRES FAVORABLES

CAP BERLIN - SEJOUR LINGUISTIQUE

avec des jeunes de CANTELEU / BUCHHOLZ / WOLOW **14-15 ans**

Du 01 au 05 août 2022

Nombreuses excursions pour découvrir la capitale Allemande, et interactions entre les jeunes habitants de nos villes jumelles pour renforcer la coopération et la communication. **Priorité aux jeunes Cantiliens qui pratiquent l'allemand en classe.**

📍 L'île Spree, Tunnelstraße 12, 10245 Berlin.

* La pratique de ces activités demande la détention d'un test d'aisance aquatique. Les participants inscrits aux CAPS VACANCES (nécessitant ce test) pourront se rendre à la piscine municipale « Aqualoup » pour le passer gratuitement sur tous les temps d'ouverture au public.

MODALITÉS D'INSCRIPTION ET DE PAIEMENT



TOUTES LES INSCRIPTIONS DE L'ETE 2022 & 2022/2023 DEBUTENT LE MERCREDI 04 MAI 2022

Toutes les inscriptions sur les structures et dispositifs Jeunesse ont lieu au Guichet Famille, à l'Hôtel de Ville, jusqu'à 15 jours avant l'accueil de l'enfant sur les Accueils de Loisirs et en fonction des places disponibles sur les périodes demandées par les familles. Ce délai permet d'organiser un accueil de qualité (réservation des repas, encadrement suffisant).

Contact

02 32 83 40 19 - contact@ville-canteleu.fr

Horaires d'ouverture du guichet E

JOURS	HEURES D'OUVERTURE
Lundi	8h15 - 12h15 / 14h - 17h
Mercredi	8h15 - 12h15 / 14h - 17h
Mardi, jeudi, vendredi	14h - 17h

À NOTER

LES MERCREDIS PERISCOLAIRES

Du jeudi 1er septembre 2022 au mercredi 5 juillet 2023.

VACANCES SCOLAIRES

ÉTÉ : du lundi 11 juillet au vendredi 26 août 2022.

AUTOMNE : du lundi 24 octobre au vendredi 4 novembre 2022.

NOËL : du lundi 19 au vendredi 30 décembre 2022.

HIVER : du lundi 13 février au vendredi 24 février 2023.

PRINTEMPS : du lundi 17 au vendredi 28 avril 2023.

ATTENTION !

Avant toute 1ère inscription en 2022, les familles doivent avoir fait calculer leur quotient familial (QF) auprès du CCAS, à l'Hôtel de Ville. A défaut, le tarif Z0 extérieur est appliqué, ou sur présentation d'un justificatif de domicile de moins d'un mois le tarif M (maximum Cantilien).

- Les enfants peuvent être inscrits sur les Accueils de Loisirs à la journée ou à la demi-journée.
- Aucune rétroactivité n'est possible pour l'application d'un tarif inférieur. Seul le quotient familial du jour de l'inscription est pris en compte.
- Pour toute inscription sur les Accueils de Loisirs, les familles doivent systématiquement remplir et signer un calendrier d'inscription. Toute inscription vaut acceptation du Règlement Intérieur.
- Aucune inscription n'est prise par téléphone, ni par mail.

PIECES A JOINDRE

OBLIGATOIREMENT A L'INSCRIPTION

- Carte QF à jour.
- Photocopie des pages de vaccinations du carnet de santé.
- Pour les CAP, un certificat médical de bonne santé et de non contre-indication à la pratique des activités physiques et sportives.
- Un justificatif de domicile de moins de trois mois (facture EDF, etc.).
- Attestation d'assurance en Responsabilité Civile de l'enfant, couvrant les activités extra-scolaires (à demander à l'assureur)
- Une photo d'identité récente à apposer sur la fiche d'inscription.

EVENTUELLEMENT SI L'ENFANT EST CONCERNÉ

- Ordonnance médicale récente, s'il fait l'objet d'une médication quotidienne, ou régulière.
- Copie de décision de justice établissant les règles de garde de l'enfant, sous enveloppe cachetée.
- Informez le Guichet Famille de l'existence d'un PAI (Programme d'Accueil Individualisé) s'il existe déjà pour l'année en cours.

MOYENS DE PAIEMENT

Par carte ou chèque bancaire, espèces, chèques vacances ANCV, Bons Temps Libres CAF.

FACTURATION

- La facturation sur les Accueils de Loisirs est établie à partir du nombre de jours de présence indiqués sur le calendrier de réservation lors de l'inscription. La famille doit la régler afin de valider les réservations.
- La facturation sur les CAPS est établie en fonction du nombre d'unités consommées (1 journée = 1 unité / 1 nuitée = 1 unité).
- Sur les CAPS, il est offert la possibilité aux familles de payer leur participation en plusieurs fois dans les conditions suivantes :
 - » En 3 fois, si l'inscription est effectuée avant le 31 mai avec le versement d'un acompte de 30% du coût total, le jour de la réservation.
 - » En 2 fois, si l'inscription est effectuée avant le 30 juin avec le versement d'un acompte de 50% du coût total, le jour de la réservation.
 - » Le solde fera l'objet d'une facture dont le règlement sera à verser directement auprès de la Trésorerie de Déville-lès-Rouen, après réception d'un avis.

En tout état de cause, le séjour devra être intégralement payé avant le départ de l'enfant. Pour les inscriptions après le 1er juillet, le règlement devra être opéré en une seule fois, et avant le départ de l'enfant.

AIDES AUX FAMILLES

Des réductions peuvent être accordées :

- Aux allocataires de la Caisse d'Allocations Familiales en fonction de leur quotient familial, et des conditions d'octrois fixées par la CAF de Seine-Maritime.
- Aux personnes dont la situation familiale est soudainement modifiée (se renseigner auprès du CCAS).

REMBOURSEMENT :

Les familles peuvent demander le remboursement des réservations payées, uniquement pour raison médicale dans le délai d'un mois suivant l'absence, si elle est constituée de 3 jours consécutifs au minimum sur une structure municipale relevant des services Education et/ou Jeunesse, et justifiée par un certificat médical daté de 2 jours au plus tard suivant le premier jour d'absence de l'enfant.

TARIFS :

FORMULES À L'UNITÉ RÉSERVÉE

Quotients familiaux	Journée complète	1/2 journée (repas inclus)	1/2 journée (sans repas)	Caps de l'été 7 - 15 ans
A	2,01 €	1,21 €	0,90 €	52,20 €
B	2,81 €	1,71 €	1,31 €	69,30 €
C	3,62 €	2,11 €	1,61 €	86,40 €
D	4,02 €	2,31 €	1,81 €	103,50 €
E	4,82 €	2,81 €	2,11 €	120,60 €
F	6,03 €	3,52 €	2,61 €	137,70 €
G	7,54 €	4,62 €	3,52 €	154,80 €
m*	19,10 €	11,86 €	8,94 €	172,80 €
Z0**	39,60 €	23,12 €	17,39 €	344,70 €
Z1***	27,74 €	16,08 €	12,16 €	241,20 €

FORMULES AU FORFAIT RÉSERVÉ

Quotients familiaux	Forfaits mercredi trimestriel			Vacances
	Journée complète	1/2 journée (repas inclus)	1/2 journée (sans repas)	Semaine à la journée complète
A	16,08 €	9,65 €	7,24 €	7,64 €
B	22,51 €	12,86 €	10,45 €	11,46 €
C	28,94 €	16,88 €	12,86 €	13,77 €
D	32,16 €	18,49 €	14,47 €	15,38 €
E	38,59 €	22,51 €	16,88 €	17,59 €
F	48,24 €	28,14 €	20,90 €	22,91 €
G	60,30 €	36,98 €	28,14 €	30,65 €
m*	152,76 €	94,07 €	71,56 €	76,58 €
Z0**	316,78 €	189,92 €	138,99 €	191,35 €
Z1***	221,90 €	128,64 €	97,28 €	133,87 €

***m** : Le tarif M s'applique aux résidents de Canteleu sans carte QF.

****Z0** : Correspond aux résidents hors commune.

*****Z1** : Correspond aux résidents hors Canteleu, mais dont la commune de résidence est signataire de la convention intercommunale relative à la scolarisation.

14 17 ANS

L'ACCUEIL DE JEUNES



L'A2J est un dispositif sur lequel les jeunes aiment à se retrouver pour passer de bons moments durant leurs temps libres, et construire ensemble leurs loisirs mais aussi leurs projets de demain.

S'ils sont adhérents, les jeunes peuvent aller et venir à l'A2J en fonction de leur envie, sur tous les temps d'ouverture et bénéficient aussi de tarifs préférentiels sur toutes les sorties !

Horaires d'ouverture de l'A2J

	PERIODE SCOLAIRE		VACANCES	
	Ouverture	Fermmeture	Ouverture	Fermmeture
Lundi	16h30	19h	10h* ou 14h***	19h** ou 23h**
Mardi				
Mercredi				
Jeudi				
Vendredi	Fermé			

* Possibilité de déjeuner / facture envoyée au domicile ** Sorties en soirée programmables

*** Si sortie en soirée la veille.

Adresse

«Local Jeunes», plaine des bas jardins, 34 rue Alexandre Dumas

Contact

02 35 08 31 36

famille@ville-canteleu.fr

INSCRIPTIONS

Pour fréquenter la structure sur tous les temps d'ouverture de l'A2J, un dossier d'inscription est constitué. Il est à retirer à l'A2J dès la première visite du jeune, ou au Guichet Famille de l'Hôtel de Ville. Il doit être complet pour valider l'inscription et retourné au Guichet Famille, avant la 2ème visite sur la structure au plus tard, dûment rempli et signé par le jeune et sa famille.

PIECES À JOINDRE OBLIGATOIREMENT

- Une attestation d'assurance Responsabilité Civile du jeune, précisant la couverture des activités extra-scolaires.
- Une photocopie du carnet de vaccination.
- Le récépissé du règlement intérieur A2J signé.
- Deux photos d'identité (une pour le dossier, et une pour la carte d'adhésion).
- Le paiement de l'adhésion.

ADHESION FORFAITAIRE ET ANNUELLE

- L'adhésion annuelle permet d'accéder au dispositif A2J et de bénéficier de tarifs préférentiels pour l'ensemble de la programmation des activités payantes A2J.
- Les adhérents sont prioritaires sur toutes les actions de la programmation.

TARIFICATION

Adhésion A2J Annuelle		10€
Activités		
Sortie à la demi-journée	Adhérent A2J	2 €
	Non Adhérent	5 €
Sortie à la journée	Adhérent A2J	6 €
	Non Adhérent	15 €

Les cartes de prépaiements sont à retirer au Guichet Famille. Elles sont disponibles sous 3 formats : 10€ - 20€ - 30€

3 16 ANS

PROGRAMME DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE P.R.E

La réussite éducative vise à soutenir les enfants dans leur évolution vers l'autonomie d'adulte. Elle organise la recherche et la mise en œuvre des solutions pour lever les difficultés en matière de conditions de vie, de santé, de confiance en soi, de vie scolaire, d'ouverture aux autres...

C'est dans ce cadre que le Programme de Réussite Educative (PRE) de Canteleu, porté par le Service Enfance Jeunesse, propose d'actionner tous les leviers disponibles, en mettant en place des stratégies pour tenter de solutionner les causes des difficultés des jeunes. L'objectif est de réduire les écarts, les obstacles qui impactent la réussite de l'enfant, dans sa construction, ses apprentissages. Une fois entré dans le dispositif PRE, un suivi individualisé de l'enfant est mis en place en concertation et en accord avec sa famille.

Contact

Référent Parcours PRE au 02 32 83 40 19

Guichet F à l'Hôtel de Ville
famille@ville-canteleu.fr

11 25 ANS

GROUPE DE TRAITEMENT DES SITUATIONS COMPLEXES LES INVISIBLES

Le GTSC (Groupe de traitement des situations complexes) / Invisibles, a vocation à débloquer les situations complexes de jeunes. Il rassemble les acteurs du territoire gravitant autour des 11/25 ans, et cherche collectivement à faire avancer positivement les situations bloquées de jeunes suivis par chaque partenaire.

En effet, chaque partenaire se trouve parfois dans une situation de blocage quant à des situations qu'il suit. En accord avec le jeune concerné, l'équipe pluridisciplinaire permet de rechercher à plusieurs des solutions aux difficultés. Au cours de ces rencontres, des situations peuvent être aussi apportées et/ou détectées.

L'instance a vocation à favoriser le recours au droit commun d'une frange de la population, dite invisible, hors des radars institutionnels. Participent à cette instance : le Service Enfance Jeunesse, l'Équipe Emploi Insertion, le CCAS, Pôle Emploi, les Collèges, la Mission Locale, le Centre Médico Social, Fraternité Banlieues et l'AFPAC.

Contact

Service Enfance Jeunesse au 02 32 83 40 19
famille@ville-canteleu.fr

TOUTE LA FAMILLE

LA COORDINATION PARENTALITÉ

La Ville de Canteleu étoffe les services à destination des familles avec la création d'une coordination parentalité. Celle-ci a vocation à soutenir les familles qui rencontrent des difficultés dans leur fonction de parents, ou qui ont besoin de conseils sur le chemin de l'éducation de leur enfant.

Ainsi, elle développe la création et l'animation d'un programme de soutien à la Famille et à la Parentalité.

Elle informe, conseille et accompagne vers des interlocuteurs adéquats selon les situations. Elle coordonne et anime la création à venir du Conseil Consultatif des Droits et Devoirs des Familles (CDDF).

Bien entendu, elle est par nature la référente sur les questions de parentalité auprès des équipes qui interviennent auprès des familles et des enfants.

Retrouvez la Coordinatrice Parentalité à l'Hôtel de Ville

Contact

au 02 32 83 40 19
famille@ville-canteleu.fr

16 25 ANS

LA MEDIATION DES ESPACES PUBLICS

Où comment accompagner la jeunesse cantilienne.

Les deux Médiateurs des Espaces Publics reçoivent et conseillent les jeunes qui éprouvent un sentiment « de ne pas avancer, d'être bloqués dans leur vie... », lesquels peuvent parfois se sentir un peu perdus face aux institutions qui ont vocation à les aider.

Ils les accueillent notamment sur rendez-vous à l'Hôtel de Ville et au Local Jeunes et les accompagnent dans une relation de confiance et de bienveillance.

Une fois la situation du jeune « éclaircie » avec lui, les Médiateurs l'aident à mobiliser les ressources et les soutiens existants.

Les Médiateurs jouent le rôle de facilitateur et d'accélérateur de solutions pour soutenir les jeunes « en panne », mais qui aspirent à dépasser leurs difficultés.

Retrouvez les Médiateurs des Espaces Public au Local Jeunes ou en mairie.

Contact

02 32 83 40 00 au 06 23 39 64 38 (lundi au vendredi de 14h à 18h30).
famille@ville-canteleu.fr

15 25 ANS

LE FOND D'INITIATIVE JEUNES

FIJ

A Canteleu, la Jeunesse fait l'objet d'une attention spécifique.

Le FIJ s'adresse aux jeunes de 15 à 25 ans. Il vise à développer leur citoyenneté et leur prise de confiance en eux à travers la réalisation d'un projet de leur propre initiative, seul ou jusqu'à 5 participants pour un même projet, en recherchant la mixité fille/garçon.

Le FIJ permet ainsi de s'épanouir et de s'ouvrir aux autres, au monde.

Les jeunes peuvent proposer librement tout type de projet, à la seule condition qu'il s'inscrive dans une démarche citoyenne. Ce qui signifie que le FIJ est l'opportunité de réaliser un projet pour soi et pour les autres. Par ce biais, il promeut la responsabilité et l'engagement du citoyen avec pour fil rouge, la citoyenneté et le sens civique. « Une jeunesse, donc, actrice de sa vie ! ».

Pour ce faire, le Fonds d'Initiatives Jeunes permet au demandeur, sur dossier, de recevoir une dotation d'un montant maximal de 750 €. Le jeune doit faire une proposition d'action citoyenne sur le territoire.

Attention ! Le candidat doit chercher, en plus du FIJ, d'autres partenariats financiers. L'enjeu principal est donc d'amener les jeunes Cantiliens à s'élever dans l'apprentissage et leur autonomie.

COMMENT BENEFCIER DU FIJ ?

Un dossier doit être retiré à l'Accueil Famille de l'Hôtel de Ville (Guichet E) ou au Local Jeunes. Le candidat devra alors remplir le dossier de demande et présenter en quelques lignes son projet qui sera présenté en Commission pour validation.

L'équipe de l'A2J est une solide ressource pour vous aider à monter votre projet et vous accompagner pour la réalisation.

La Commission se réunit 3 fois par an : mars, juin et octobre.

DUREE DE VIE DU PROJET ?

Le projet doit s'effectuer dans un délai d'un an après la décision de la commission.

Contact

Pour tout renseignement, contacter l'équipe de l'A2J au 02 35 08 31 36

Contacts

HÔTEL DE VILLE

Place Jean Jaurès – BP 11
76380 CANTELEU

02 32 83 40 00

GUICHET FAMILLE (E & F)

Famille@ville-canteleu.fr

02 32 83 40 19

La halte garderie «Les P'tits Loups» 02 35 36 38 75

Accueil de Loisirs Anî'mômes 02 32 83 40 19

Accueil de Loisirs Ado 02 32 83 40 19

Accueil de Jeunes A2J 02 35 08 31 36

Programme Réussite Educative 02 32 83 40 19

WWW.VILLE-CANTELEU.FR

À noter

Les enfants et les jeunes inscrits dans les structures Jeunesses sont encadrés par des animateurs ayant suivi une formation agréée par le Ministère de l'Éducation Nationale de la Jeunesse et des Sports (BAFA -Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur-, BAFD -Brevet d'Aptitude aux Fonctions de Directeur-, BPJEPS -Brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport-).

Notes

LE GUIDE ENFANCE JEUNESSE